

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :  N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :  /  /



1.1

## ÉVALUATION

**CLASSE** : Première

**VOIE** :  Générale  Technologique  Toutes voies (LV)

**ENSEIGNEMENT** : **Sciences économiques et sociales**

**DURÉE DE L'ÉPREUVE** : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA  LVB

Axes de programme :

**CALCULATRICE AUTORISÉE** :  Oui  Non

**DICTIONNAIRE AUTORISÉ** :  Oui  Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

**Nombre total de pages** : 4

*Cette épreuve comprend deux parties :*

*- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)*

*Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.*

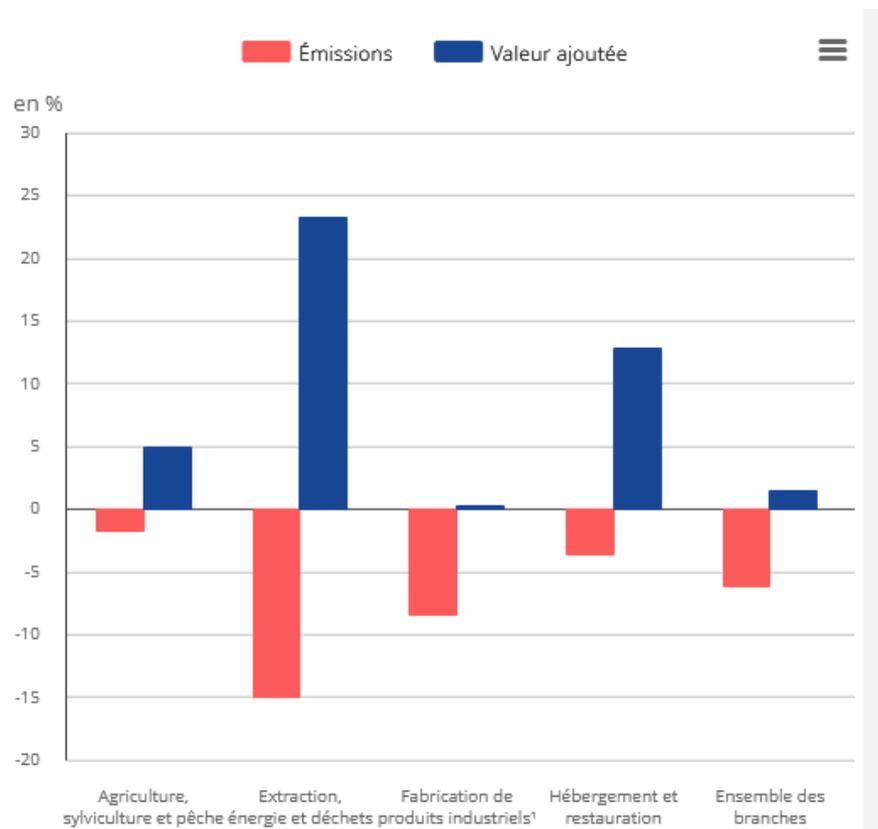
*- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)*

*Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

## Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Évolution des émissions françaises de GES et de la valeur ajoutée par branches d'activité entre 2022 et 2023 (en %)



1. Hors agroalimentaire, automobile, équipements électriques et électroniques.

Note : La somme des valeurs monétaires des branches ne correspond pas nécessairement à la valeur de l'ensemble des branches en raison de la nature des prix (valeur ajoutée en prix chaînés, base 2020).

Lecture : Entre 2022 et 2023, les émissions françaises de gaz à effet de serre (GES) diminuent de 6,2 %, et la valeur ajoutée augmente de 1,4 % en euros constants.

Champ : France et Saint-Martin ; GES (CO<sub>2</sub> + CH<sub>4</sub> + N<sub>2</sub>O + gaz fluorés).

Sources : Insee, Citepa ; traitements Insee-SDES 2024.

### Questions :

1. Illustrez par un exemple l'intervention des pouvoirs publics face aux externalités négatives. (4 points)
2. Faites une phrase avec les données de l'« Ensemble des branches » ? (3 points)
3. Comparez les variations de la valeur ajoutée et celles des émissions de gaz à effet de serre de la branche Extraction et Hébergement. (3 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :  N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :  /  /



1.1

## Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

**Sujet :** À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que la participation électorale peut s'expliquer par différents facteurs.

Document 1 :

L'ampleur et la généralité du phénomène [de l'abstention] soulèvent une question, d'autant plus que les facteurs censés faire reculer l'abstention, tels que l'augmentation du niveau d'instruction ou encore la montée des classes moyennes, se diffusent dans l'ensemble des démocraties occidentales. Les écarts de participation entre diplômés et non-diplômés tendraient à se réduire. Cette évolution remet en partie en cause les modèles sociologiques classiques d'interprétation de l'abstention, au sein desquels les rôles joués par le diplôme, le statut socio-économique et les conditions d'insertion sociale des individus étaient déterminants. [...]

Les raisons de s'abstenir sont multiples et se combinent souvent entre elles. Elles relèvent de logiques à la fois collectives et individuelles. Il faudrait ainsi pouvoir départager les facteurs institutionnels - mode de scrutin, type d'élection ou encore calendrier électoral - et les facteurs structurels renvoyant aux caractéristiques sociologiques des individus - niveau d'études, type d'intégration sociale, critères socio-démographiques - pour se faire une idée claire de ce qui a pu fixer le niveau de l'abstention à une élection donnée. Il faudrait aussi pouvoir mettre au jour les facteurs à proprement parler politiques, directement liés aux circonstances et au contexte de telle ou telle élection - compétition entre les candidats, rôle des campagnes, positionnement des partis, nature des enjeux de l'élection -, pour apprécier toute la portée qu'ils peuvent avoir sur la décision de rester en dehors du choix électoral.

Le plus souvent, ce sont les effets entrecroisés et cumulés de toutes ces circonstances qui participent à la dynamique de l'abstention, et il reste très difficile de les démêler.

Source : Anne Muxel, « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? »  
*Pouvoirs*, n°120, 2007.

Document 2 : Taux d'abstention au second tour de l'élection présidentielle de 2022, en France, selon plusieurs caractéristiques (en %)

	Taux d'abstention
<b>Sexe</b>	
Homme	30
Femme	26
<b>Age</b>	
18-24 ans	41
25-34 ans	38
35-49 ans	35
50-59 ans	26
60-69 ans	20
70 ans et plus	15
<b>Profession de l'interviewé</b>	
Cadre	33
Profession intermédiaire	33
Employé	31
Ouvrier	33
Retraité	16
<b>Dernier diplôme obtenu</b>	
Inférieur au baccalauréat	28
Baccalauréat	28
Bac + 2	30
Au moins Bac + 3	27
<b>Niveau de revenu du foyer</b>	
Moins de 1 250 euros mensuels	40
De 1 250 à 2 000 mensuels	32
De 2 000 à 3 000 euros mensuels	25
Plus de 3 000 euros mensuels	22
<b>Ensemble des inscrits</b>	<b>28,2</b>

Source : D'après « second tour : profil des abstentionnistes et sociologie des électors », sondage réalisé par IPSOS & Sopra Steria, du 21 au 23 avril 2022.